

R A P P O R T

DE LA COMMISSION CONSISTORIALE DE MONTAUBAN,
RELATIVE A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

*A Messieurs le Président, et les Pasteurs et Anciens
de chaque Église Consistoriale.*

BÉNI soit Dieu, qui a exaucé notre ardent désir de voir des résultats encourageans de nos efforts, pour compléter les moyens d'études préliminaires en faveur de la jeunesse destinée au ministère sacré, parmi nous ! Béni soit l'Auteur de toute bénédiction, de ce qu'il a disposé tant de cœurs à nous seconder dans cette œuvre pie ! Nous vous devons compte, MESSIEURS et très-chers Frères en Jésus-Christ, des sommes reçues, et de l'emploi que nous en avons fait. Nous avons besoin également de témoigner ici notre gratitude envers nos frères, qui nous ont aidés et honorés de leur confiance.

En 1816, nous avons demandé des subsides que nous destinions à l'Exercice de l'année académique 1816 — 1817. En cette année-là, M. le Docteur Encontre fils, reconnu très-propre à l'enseignement des Belles-Lettres latines et grecques, ayant été choisi par la Commission et la Faculté réunies, pour occuper cette chaire supplémentaire, a fait expliquer aux Élèves le Colloque d'Érasme intitulé, *Funus* ; la Harangue de Cicéron, *pro Archia* ; la VI.^e Action, du même Orateur, *contre Verres* ; le III.^e Livre des Odes d'Horace ; et le V.^e Livre de l'Énéide. — Pour le grec, il a exercé les commençans sur des *Fables choisies d'Ésope* ; il a fait interpréter la première moitié de l'*Évangile selon Saint Matthieu* ; l'*Apologie de Socrate*, par Xénophon ; et le XXIII.^e Livre de l'*Iliade*, comparé avec le V.^e de l'Énéide. De plus, il a dicté le Dialogue de Platon intitulé, l'*Ion*, pour le faire expliquer l'année suivante.

Cette chaire supplémentaire près notre Faculté, n'a été érigée qu'avec l'agrément des supérieurs ; et M. le Doyen a reçu officiellement, à ce sujet, une approbation positive de la part de la Commission Royale de l'Instruction publique, laquelle applaudit au zèle qui nous fait chercher des moyens auxiliaires pour rendre les études plus complètes.

Les examens que la Faculté a fait subir, à la fin de juillet 1817, à ceux qui ont suivi les susdites leçons, ont été très-satisfaisans. Les succès du Professeur et des Élèves, heureuses prémices de cette institution, ont montré quel bien il en pourra résulter, si elle est maintenue.

Le Proposant, M. André, Répétiteur, avait fait repasser les principes du grec à ceux qui en avaient besoin.

Quant aux Mathématiques, la Commission n'ayant pu, pour cette première année, établir un Professeur *ad hoc*, a désiré néanmoins qu'il y fût suppléé en quelque manière. Pour cela, M. le Docteur Encontre, par un effet de son zèle, a gratuitement enseigné la Géométrie plane, et les Elémens de l'Algèbre, à ceux qui savaient déjà quelque chose; et l'Arithmétique raisonnée, avec les principes de la Géométrie, aux plus novices, en s'aidant, pour les leur inculquer, de M. Dejoux fils, d'abord, comme Répétiteur, et puis de M. Maffre.

Voici maintenant l'état des fonds envoyés à la Commission pour 1816 :

Par les Consistoires de <i>Tonneins</i> (qui a versé le premier), de <i>Bolbec</i> , <i>Castres</i> , <i>St.-Hippolyte</i> , <i>Montauban</i> , <i>Mulhausen</i> , <i>la Rochelle</i> , <i>Sédan</i> (chacun des huit, 60 fr.),	480	fr. 00 c.
Par ceux de <i>Bordeaux</i> , <i>Lyon</i> , <i>Marseille</i> , <i>Montpellier</i> , <i>Nîmes</i> et <i>Toulouse</i> (chacun 100 fr.).	600	00
Par ceux d' <i>Aigues-Vives</i> , <i>Bezançon</i> , <i>Calvisson</i> , <i>Castel-Moron</i> , <i>St.-Chaptes</i> , <i>Dieulefit</i> , <i>Jarnac</i> , <i>St.-Maixant</i> , <i>Massillargues</i> , <i>Mens</i> , <i>Vauvert</i> (chacun 40 fr.).	440	00
De <i>Caussade</i> , section de la Consistoriale de <i>Nègrepelisse</i> .	10	00
Outre cela, nous avons reçu les offrandes spéciales de quelques bien-faiteurs; savoir :		
De M. Valantin, Pasteur-Président du Consistoire de <i>Calvisson</i> . . .	3	00
De M. Alègre, Pasteur-Président du Consistoire de <i>Bolbec</i>	40	00
De l'Eglise locale de <i>Montivilliers</i> , Consistoriale de <i>Bolbec</i> , M. le Pasteur Fallot a recueilli et envoyé.	40	00
Trois particuliers de <i>Vauvert</i> ont donné.	45	00
<i>Montauban</i> a fourni de plus aux frais d'impression du discours de M. le Doyen, et à l'affranchissement de 400 exemplaires pour les Eglises.		

1658 fr. 00 c.

Telle est la somme que nous avons reçue des Eglises, au 24 février 1817, ainsi qu'elle est portée dans notre lettre de ce jour.

Postérieurement à cette époque, les contingens suivans nous sont encore successivement parvenus pour l'an 1816 :

Des sections de <i>Nègrepelisse</i> et de <i>Réalville</i>	20	fr. 00 c.
De <i>Lourmarin</i> et <i>Anduze</i> (chaque Consistoire 40 fr.)	80	00
De <i>Niort</i> et <i>Valence</i> (chacun 60 fr.)	120	00
Des sections de <i>Valraugue</i> , <i>St.-André</i> et <i>Sumène</i>	32	00
Du Consistoire de <i>Paris</i>	150	00

402 fr. 00 c.

La recette totale jusqu'à ce jour, pour l'an 1816, s'est élevée à deux mille et soixante francs.

Voici la dépense de l'année académique, commencée au premier novembre 1816 :

Pour traitement du Professeur de haute latinité et grec.	1500	fr. 00 c.
A MM. André et Dejoux, répétiteurs (par moitié).	66	70
A M. Maffre, <i>idem</i> , pour un plus long temps.	120	00
Pour impression de 600 circulaires, du 24 février 1817	35	00
Pour expédition <i>franco</i> de 500 circulaires sous bande, un registre, et quelques lettres reçues non affranchies.	31	50
Employé en achats de livres, cartes géographiques, et autres frais pour la Bibliothèque.	286	25

TOTAL des dépenses pour 1816. -- 1817. 2039 fr. 45 c.

Il y a donc sur cette première année un reliquat de. 20 fr. 55 c.

L'arrivée d'une partie de ces subsides ayant éprouvé des retards, la Commission se serait trouvée dans l'embarras, si elle n'avait pas été soutenue par quelques personnes qui ont fait des fonds de réserve, et qui ne nous permettent pas de les nommer. — M. le Pasteur d'Orléans a promis cent francs du sien, sur la rentrée d'un billet qui n'est pas encore payé. — En général, les lettres que nous avons eu l'honneur de recevoir nous attestent que les amis de la Religion se sont réjouis du bien que nous désirons de faire, et la correspondance de 1817 nous a prouvé que le nombre de ceux qui s'y intéressent n'est pas borné à ceux qui ont répondu en 1816. — A la fin de juillet dernier, nous vîmes déjà que les fonds reçus ou promis pour 1817, et les fonds de réserve, nous permettaient de délibérer, outre la continuation des leçons de haute latinité et de grec, l'érection de la seconde chaire supplémentaire pour l'enseignement des Mathématiques, et d'appeler à la remplir M. Angliviel de la Beaumelle. Ce Savant, exercé à communiquer la science, et plein de zèle pour se rendre utile à notre jeunesse, unit présentement ses travaux à ceux de MM. les Professeurs, et remplit parfaitement nos vœux. — Le Professeur de Littérature ancienne, dans cette seconde année, explique Cicéron : *pro Ligario*, la I.^{re} *Tusculane*, le VI.^e de *l'Enéide*, *l'Art poétique* d'Horace, et le I.^{er} Livre de *l'Art poétique de Vida*. — A ceux qui commencent le grec, il enseigne les principes et fait expliquer quelques *Fables d'Esopé*. Aux plus avancés, il fait interpréter le I.^{er} Livre de *l'Iliade*, *l'Ion* de Platon, et la I.^{re} *Olynthienne* de Démosthènes; aux Proposans, *l'Evangile* selon St. Jean et selon St. Matthieu.

Voici l'état des fonds reçus des Eglises, pour 1817, devant être appliqués à l'exercice commencé au premier novembre dernier : —

Le Consistoire de Montpellier a délibéré, outre le subside annuel, un encouragement de 50 francs pour 1817.			150 fr. 00 c.
De St.-Hippolyte, Mulhausen, Saintes, Tonneins et Valence (chaque Consistoire 60 fr.)			300 00
Reçu de Marseille, Nîmes et Toulouse (100 fr.)			300 00
Le Consistoire de Paris a porté son contingent à			200 00
Du Consistoire de Bolbec.			60 f. 00 c.
Du Consistoire local du Havre.			50 00
Des Fidèles de Montivilliers			35 00
De huit familles de Bolbec.			255 00
Du Consistoire de Castres			60 00
De quelques Fidèles de Puy-Laurens			140 00
En outre, quelques francs pour nos pauvres et la Bible des Desmarests.			200 00
Du Consistoire de Rouen.			60 00
Dudit, pour la Bibliothèque.			40 00
Des Fidèles de Luneray.			67 33
Du Consistoire de Montauban.			60 00
De quelques particuliers du même lieu.			124 80
De Montbrison (avec 46 volumes in-4. ^o , Hist. Univ.).. . . .			40 00
Du Consistoire de Vauvert.			40 00
Des Fidèles de cette Eglise.			30 00

Report. 2012 fr. 13 c.

Reçu d'Anduse, Bezangon, St.-Chaptes, Dieulefit, Jarnac, St.-Maixant, Massillargues, Meus, Nègrepelisse, Sancerre, la Tremblade, (40).	440	00
Reçu d'Orthez.	48	00
MM. les Pasteurs de Privas, Vallon et Chomeraç, ont fourni, du leur, 10 fr. chacun, et un Ancien de leur Consistoire, 22 fr. 20 c.	52	20
Les sections de St.-Ambroix et Genoilhac.	26 fr. 67 c. }	56 67
La section de Barjac.	30 00 }	
Eglises de la Fite, 21 fr.; de la Salle, 20 fr.; de Vernoux, 20 fr.	61	00
Sections de Mazères et Saverdun (Arriège)	20	00
Sections de Valraugue et Sumène (Gard)	22	00
	2712 fr. 00 c.	
RELIQUAT de 1816.	20	55
	2732 fr. 55 c.	

Sur cela, nous avons livré des à-comptes de traitement à nos deux Professeurs supplémentaires. Dans l'emploi des fonds, nous devons, avant tout, remplir nos engagements envers eux. — Prudemment nous devons attendre d'être bien assurés d'un excédant, pour l'appliquer à quelque autre objet. C'est principalement à mettre la Bibliothèque en état d'être très-utile, que nous devons assigner ce que nous aurons de disponible. Déjà elle s'est accrue de divers dons (*outré les spécifiés ci-contre*) et de quelques achats.

Notre correspondance, ou des avis particuliers, nous autorisent à espérer encore, pour 1817, des fonds des Eglises de Bordeaux, Lyon, Sédan, la Rochelle, Metz, Lourmarin, Saint-Affrique, Caen, Monneaux, Gensac, Sommières, Calvisson, Aigues-Vives, Clairac, Vabres, Sauveterre, le Carlat, le Mas-d'Azil, ect. etc. Messieurs les Pasteurs de quelques autres Eglises ont exprimé combien ils regrettent que la pénurie actuelle où se trouvent leurs Consistoires, les ait privés de contribuer à la réussite d'un plan qu'ils approuvent, pour lequel ils font des vœux, et qu'ils espèrent de seconder un jour. Il reste enfin un petit nombre d'Eglises qui ne nous ont pas encore honorés d'une réponse, sur le zèle ou l'indifférence desquelles nous suspendons notre jugement, et de la bonne volonté desquelles nous ne désespérons point encore, ayant tant de preuves pardevers nous, que les meilleures intentions peuvent rencontrer des obstacles dont on triomphe avec le temps, quand on a les bonnes choses à cœur. C'est par discrétion que nous n'avons pas nommé les dignes Pasteurs, Anciens et Fidèles, qui ont signalé leur zèle à notre égard; mais nous bénissons, devant Dieu, les noms de ces amis de la Religion, de ces bienfaiteurs de nos jeunes Lévités : *Que leur salaire soit entier, de par l'Eternel!* Nous savons gré à ceux qui n'ont pas négligé d'envoyer ce qu'ils n'ont pu obtenir que d'une ou deux sections, quoiqu'ils eussent bien mieux aimé nous adresser l'entier contingent. — Nous reconnaissons l'exactitude de ceux qui ont envoyé l'arriéré avec le courant. — Nous remercions ceux qui ont fait honneur, pour leur Eglise, à leurs propres dépens. — Et que dirons-nous de ces cœurs très-généreux, de ces dignes Pasteurs et Fidèles, qui, loin de s'être laissés décourager de nous aider, en apprenant, qu'au

24 février 1817, nous n'avions encore reçu que 1658 francs, ont redoublé d'efforts, et dit : « Il faut que notre abondance supplée » à la pénurie de plusieurs de nos frères ; il faut soutenir et encourager cette Commission ; il faut mettre à flot cette louable entreprise. » Soyez bénies, ames chrétiennes ! vos cœurs ne sont point resserrés par l'égoïsme, ni refroidis par l'indifférence ; vous n'êtes pas toutes concentrées dans l'intérêt local et personnel ; le bien commun de toutes nos chères Eglises, les moyens de procurer l'édification générale, sont des objets dignes de vos pensées, de vos prières et de vos sacrifices : et en demandant à notre Père céleste que son règne vienne, vous démontrez, par vos œuvres, que vous formez ce saint vœu avec une ardeur sincère. O que la lumière de vos exemples reluit au milieu de nous tous ! Vous êtes les parties nobles et vitales du Corps de notre communion, avec tous ceux qui, quoique dépourvus des moyens de vous imiter, n'en partagent pas moins vos sentimens généreux. Il est important que nos Elèves revêtent des dispositions magnanimes, analogues aux vôtres, pour desservir les Eglises en fidèles serviteurs de Christ, par un principe d'affection, et non en mercenaires. C'est un moyen très-efficace, pour leur inspirer ces sentimens, que de leur témoigner, de toutes parts, qu'on s'intéresse à leurs études. Par là, ils doivent se sentir redevables envers vous, et engagés, par la reconnaissance, à répondre à votre attente. Quel autre lien reste-t-il maintenant entre nos Eglises, que ce principe d'affection mutuelle qu'elle se doivent, en vertu de la conformité de leur doctrine évangélique ? Quoique disséminés sur une vaste surface, si nous demeurons unis à Christ par la foi, unis entre nous, pour l'amour de lui, par la charité, nous subsisterons, nous prospérerons spirituellement ; mais pour conserver ce lien d'amour, il est bon, qu'en considération de Jésus-Christ, nous fassions annuellement quelque chose, soit pour l'utilité commune, soit pour nous rappeler au souvenir et aux prières les uns des autres. Nous vous en fournissons l'occasion la plus naturelle, qui ne vous engage qu'à ce que vous pourrez et voudrez bien faire. Lorsque nous regrettons de n'avoir aucun frais à supporter pour députer à des Synodes, ne plaignons pas ceux de quelques ports de lettres, pour cultiver nos relations fraternelles. Et tandis qu'il n'existe pas d'autorité synodale pour nous prescrire des réglemens ecclésiastiques, ne négligeons pas de nous donner réciproquement des informations et des conseils salutaires. Nous avons dans le ciel, et en la Personne adorable du Chef éternel de l'Eglise, le centre d'unité religieuse, dont nous paraissions destitués ici-bas. Il n'est aucun bras de chair, il n'est aucune sagesse humaine sur qui nous devions nous reposer. Peu nombreux et dispersés, nous sommes sans force, selon le monde. Mais c'est précisément dans cet état de faiblesse où nous sommes, que le Seigneur daignera se plaire à glorifier ses divines bontés sur nous et sur nos enfans, si, nous attachant de cœur à lui, nous prenons sa divine Parole pour lampe à nos pieds, et pour lumière à nos sentiers. En nous soumettant tous au joug aisé de ce divin Maître, doux et humble de cœur, et en nous supportant et nous

entr'aidant, sans prétendre autorité les uns sur les autres, nous verrons refléurir nos chères Eglises en paix, sous sa toute-puissante protection.

L'année qui vient de s'écouler a été signalée par la propagation de la bienfaisante méthode de l'enseignement mutuel, et des écoles du Dimanche en plusieurs Eglises. La génération nouvelle sera soigneusement nourrie du *lait d'intelligence, qui est sans fraude*. La parole de Dieu lui sera abondamment fournie. En considérant ces faveurs de la Providence, nos ames s'ouvrent à l'espoir d'un heureux avenir; et nous croyons que le Seigneur, en ses compassions, jette maintenant sur nous des regards propices. Qu'est-ce que les lois, sans les mœurs? a-t-on dit. Disons aussi, qu'est-ce que les réglemens de la discipline et l'extérieur de la Religion elle-même, sans la piété? La parole de vie nous vivifiera. Tout bon Pasteur, qui gémissait de la rareté des Saintes Ecritures et de l'ignorance de la jeunesse, va reprendre courage. Le Seigneur a entendu ses soupirs, il a exaucé ses prières. Le voisin réveille le zèle de son voisin, l'ami excite son ami : *Venez, et montons en la montagne de l'Eternel; il nous instruira de ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers*. C'est à cela que sont formés nos Proposans. On ne les initie dans les Belles-Lettres profanes et dans les sciences humaines, qu'afin qu'ils puissent d'autant mieux apprécier les divines beautés des Saintes Ecritures. Ils lisent celles-ci, chaque matin, avant les leçons, dans un exercice de piété, où ils fonctionnent tour à tour, et qu'ils terminent par la prière; sollicitant les bénédictions d'en haut sur les Eglises, sur la Faculté, sur leurs travaux et sur leurs familles. Nous pouvons dire que cette jeunesse studieuse éprouve les heureuses influences de ce service divin, et sur ses mœurs et sur ses études; en sorte qu'elle obtient généralement un bon témoignage, tant du Public que de ses Professeurs.

Nous avons pensé que le catalogue suivant, des Ministres du Saint Evangile, et des Etudiens déjà sortis de notre Faculté, ainsi que des Etudiens qui y sont actuellement, ne serait pas sans intérêt.

Ont été consacrés ici, en juillet 1812, Messieurs :

1. *Audebez*, Jean-Joël, Pasteur à Nérac.
2. *Bazile*, Louis, Pasteur à Lunel (Hérault).
3. *Gibaud*, Louis, Pasteur à Lezay (Deux-Sèvres).
4. *Lourde-Laplace*, Denys, Pasteur à Lourmarin.
5. *Maillard*, Jean, Pasteur à Tonneins.
6. *Petzi*, Fleury, décédé le 25 novembre 1817, Pasteur à Lagarde, près Montauban, où il avait, le premier en France, commencé une Ecole du Dimanche. Sa mémoire est en bénédiction dans cette Eglise, à cause du bien qu'il y a fait.
7. *Tempié*, Jean-Jacques, Pasteur au Mas-d'Azil.

Ont été consacrés ici, en juillet 1813, Messieurs :

8. *Aubanel*, Jean, Pasteur à Nègrepelisse.
9. *Ceyral*, Jean-Alexandre, Pasteur à Castillon.
10. *Delbetz*, Joseph, Pasteur à Eymet (Dordogne).

11. *Drilhollé*, Pasteur à Ste.-Foi (Gironde).
12. *Fraissinet*, Louis, suffragant au Pont-de-Camarès.
13. *Guy*, Antoine-Benjamin, Pasteur à Jarnac.
14. *Houlez*, Antoine-Job, Pasteur à Roquecourbe.
15. *Jaquier*, Samuël-François-Philibert, appelé à Clairac.
16. *Marchand*, Jean, Pasteur à la Roche-Chalais.
17. *Montbrun*, Pasteur à Mauvezin (Gers).
18. *Olive*, Charles, Catéchiste à Nîmes.
19. *Pascal*, Jean-Pierre, Pasteur aux Vans (Ardèche).
20. *Périer*, Augustin, suffragant à Monoblet (Gard).
21. *Rabaud*, Jean-Antoine, Pasteur à Labessonnié.

Ont été consacrés ici, en 1814, Messieurs :

22. *Albaric*, Léon, suffragant à Vialas (Lozère).
23. *Bassaget*, Louis-Scipion, Pasteur à la Roque-d'Antheron.
24. *Belliviers*, Jean, Pasteur à Niort.
25. *Floris*, Guillaume, Précepteur à Bordeaux.
26. *Frossard*, Paul-Emile, continue de se rendre très-utile, en organisant les Ecoles suivant la méthode de l'enseignement mutuel.
27. *Gabriac*, Jean-Paul, Pasteur à Belloc (Basses-Pyrénées).
28. *Gardes*, Jean-Jacques, de Nègrepelisse, suffragant à Nîmes.
29. *Guillot*, de Mortagne, Pasteur de Causse, Consistoriale de Saintes.
30. *Jauge*, Théodore, Pasteur à St.-Antonin.
31. *Marche*, Jean-Isaac, Précepteur à Bordeaux.
32. *Martin*, François, a, le premier en France, introduit la méthode de l'enseignement mutuel. Depuis, Pasteur à St.-Hippolyte, et actuellement nommé troisième Pasteur à Bordeaux.
33. *Mazauric*, Henri-César, de St.-André-de-Valborgne.
34. *Tachard*, David, Pasteur à Nîmes.
35. *Viéla*, Pierre, Pasteur à Revel (Haute-Garonne).

Depuis 1815 on n'accorde absolument l'imposition des mains qu'à ceux qui ont atteint leur 25.^e année. La Faculté délivre seulement des actes de capacité à ceux qui ont terminé leurs études et satisfait aux épreuves. Ils peuvent ensuite obtenir la consécration, soit ici, soit ailleurs, quand ils ont l'âge requis. — En juillet 1815, treize sujets ont obtenu leur acte de capacité. Nous marquerons d'un C, ceux qui, dès-lors, ont été consacrés. — Messieurs :

36. *Baillif*, Pierre, C, de la Mothe-Ste.-Héraye, Pasteur de ce Consistoire.
37. *Bourgaillh*, Jean-Elie, C, suffragant à Calmont (H.^{te}-Garonne).
38. *Combet*, Etienne-Laurent, C, Pasteur à St.-Michel-de-Dèze (Lozère).
39. *Fau*, Louis, C, Pasteur suffragant à Réalmont (Tarn).
40. *Fosse*, Pierre-Jean, de Roquecourbe (Tarn).
41. *Gaite*, C, Pasteur à Orange (Vaucluse).
42. *Gautier*, Paul-Samuel, C, Pasteur suffragant à Lédignan (Gard).
43. *Guérin*, Eugène, de Quissac (Gard).
44. *Labat*, Pierre-Henri, C, Pasteur à Clairac.

45. *Ladevèze*, Diogènes, C, du Mas-d'Azil.
 46. *Lafont*, François-Samuël, C, suffrag. de M. son Père, à Caussade.
 47. *Mazauric*, Edouard-Timothée, C, décédé Pasteur d'une section de la Tremblade.
 48. *Nicolas*, André-César, C, Pasteur à Montaren (Gard).

En juillet 1816, dix sujets ont obtenu leur acte de capacité.

Messieurs :

49. *Arabet*, Jean, Prédicateur au Carlat (Arriège).
 50. *Barjeau*, Scipion, à Mauvezin (Gers).
 51. *Borrel*, Abraham, Précepteur à Aigues-Vives (Gard).
 52. *Coquerel*, Athanase-Charles-Lorrain, de Paris.
 53. *Durand*, Philippe-Louis, Prédicateur à Castres.
 54. *Frossard*, Emmanuel, C, Pasteur à Poussange (Vendée).
 55. *Lourde*, Jules, C, Pasteur à Lagarde (Tarn-et-Garonne).
 56. *Molines*, Alonzo, Prédicateur à Barre (Lozère).
 57. *Rosselloty*, Jacques-Paul, C, Pasteur à Châtillon-sur-Loire.
 58. *Vieu*, Louis, Prédicateur à Toulouse.

En 1817, huit sujets ont obtenu leur acte de capacité. — Messieurs :

59. *Dyvorne*, Jean-Philippe, appelé par une section de la Tremblade.
 60. *Gautier*, Jean-Benjamin, de Montcoutant (Deux-Sèvres).
 61. *Jalaguier*, Prosper-Frédéric, resté près la Faculté.
 62. *Lanthois*, Louis, C, suffrag. de M. son Père, à Vabres (Tarn).
 63. *Maffre*, Paul, Instituteur à Puy-Laurens.
 64. *Mourgues*, Marc-Antoine, C, Pasteur à Sauveterre.
 65. *Ricour*, Henri-Frédéric-Théodore, d'Uzès, Précepteur à Meyrueis.
 66. *Villard*, Philippe, de Vauvert, resté près la Faculté.

Le 25 janvier 1818, ont été consacrés, par M. Molines, Pasteur, Président de notre Consistoire, Messieurs :

67. *Laget*, François, C, de la Motte-Chalancon (Drôme), parti pour desservir quelque Eglise du Dauphiné.
 68. *Magnan*, Jacques, C, d'Orange, lequel a été nommé par le Consistoire de Montauban, et a été confirmé par Sa Majesté, pour être le troisième Pasteur dans cette Eglise.

La Société de Paris, pour l'encouragement des Écoles Élémentaires, vient de distinguer honorablement MM. Martin et Emile Frossard, fondateurs de l'Enseignement mutuel en France, en leur décernant à chacun une médaille d'or.

Quelques-uns des sujets qui ont quitté la Faculté, sans y avoir terminé leurs études théologiques, se rendent utiles en divers lieux, comme Instituteurs ou Précepteurs.

Il y a présentement 33 Etudiants dans la Faculté, dont 22 sont Proposans, savoir ; Messieurs :

1. *Massot*, Orange, de la Salle (Gard), Candidat.
 2. *Poitevin*, Daniel, de Genève (sa famille originaire de Pignau, Hérault), aussi Candidat.

3. *Blanc*, Pierre, de Beauvoisin, Consistoire de Vauvert (Gard).
4. *Laget*, Henri, de Piécourt, Consistoire de Valraugue (Gard).
5. *Sabatié*, Jean, de Mazamet (Tarn).
6. *Martin*, François, de Milhau (Aveyron).
7. *Nines*, Jean, de Montauban, Directeur de l'École d'Enseignement mutuel.
8. *André*, Paul-Gabriel, d'Orléans.
9. *Abric*, Louis, de Mandagout (Gard).
10. *Barre*, Jacques, de Rozans (Hautes-Alpes).
11. *Delon*, Jacques-Henri-Marc, de Montauban.
12. *Lafon*, Jean-Pierre, de Montauban.
13. *Lautal*, Victor, de Saint-André-de-Valborgne (Gard).
14. *Rouquette*, Pierre-Laurens, de Rousses, Consistoire de Meyrueis (Lozère).
15. *Serrepuy*, Jean-Paul-Victorin, de St.-Pierre-Ville (Ardèche).
16. *Frossard*, Louis, de Montauban.
17. *Viguié*, Louis, d'Aulas, Consistoire du Vigan (Gard).
18. *Malanot*, Jean-Jacques, de Saint-Jean-des-Vallées.
19. *Dumas*, Pierre, de Gensac (Gironde).
20. *Maigre*, Jean-Louis, d'Orpierre (Hautes-Alpes).
21. *Reclus*, Jean-Jacques, du Fleix, C.^{re} de Montcaret (Dordogne).
22. *Armengaud*, Louis, de Ferrière, Consistoire de Vabres (Tarn).

Les suivans étudient en Philosophie : Messieurs ,

23. *Gardes*, Benjamin, de Réalville (Tarn-et-Garonne)
24. *Hérisson*, Jacques, de Mazères (Arriège).
25. *Pradel*, Jean-Louis-Etienne-Frédéric, de Montauban.
26. *Salvetat*, Pierre-Antoine, de Saint-Amand (Tarn).
27. *Villaret*, Jean-Jacques, de Ganges (Hérault).
28. *Boissier*, Pierre-Casimir, de Nîmes.
29. *Deschamps*, Simon, de la Poyade, C.^{re} de Ste.-Foy (Gironde).
30. *Prat*, Jean-Joseph-Théodore-Achante, de Mazères.
31. *Conté-Ollier*, Jacques, de Montauban.
32. *Momméja*, Bernard-Joseph, de Montauban.
33. *Philippe*, Charles, de Molezon, Consistoire de Barre (Lozère).

Ce nombre d'Étudiâns est précisément le même aujourd'hui qu'il était il y a un an ; en sorte qu'il n'en est pas moins entré qu'il n'en est sorti dès-lors. La petitesse de ce nombre est due aux circonstances, qui rendent difficiles, pour bien des parens, l'entreprise coûteuse, de faire faire, à un fils, de longues études. Des années plus prospères repeupleront, sans doute, la Faculté, d'autant plus qu'il est aisé de se convaincre qu'il y a bien moins de surnuméraires sans occupation, que d'Eglises privées de Pasteurs, ou de Suffragans nécessaires. Considérons donc qu'il s'agit ici d'un établissement permanent, dont il faut toujours entretenir les moyens d'utilité, indépendamment des variations dans le nombre des Elèves. Sa vraie prospérité consiste bien plutôt dans leur qualité, que dans leur quantité.

La Commission, pour obtenir la permanence du bien qu'elle s'efforce de procurer, invite les Consistoires, au nom de l'intérêt

commun des Eglises , à persévérer dans leurs dispositions bienveillantes et généreuses , et à régulariser de plus en plus l'envoi des subsides. Nous n'ignorons pas que beaucoup de Consistoires sont presque destitués de fonds pour leurs dépenses générales , et c'est là un défaut auquel il serait à désirer que chaque Eglise apportât du remède , parce qu'en beaucoup de cas , il empêche le bien de s'opérer , ou que la charge retombe sur des Pasteurs peu aisés. Mais où est l'Eglise pauvre qui ne renferme pas quelques particuliers riches , lesquels saisiront l'occasion , si on s'adresse à eux , *d'honorer l'Eternel des prémices de leur revenu* (Prov. iii. 9.) , et suppléeront , de bon cœur , à l'indigence de l'Eglise ? La moindre feuille périodique , à laquelle on s'abonne , le plus modeste repas qu'on donne , coûtent bien plus que la légère contribution par laquelle on les prie de témoigner leur attachement à la Religion de nos Pères , et de faire quelque sacrifice pour le Royaume des Cieux. D'ailleurs , pour que ce petit fardeau ne soit trop onéreux pour personne , quelques-uns , à la diligence de MM. les Pasteurs et Anciens , peuvent librement s'associer , d'année en année , pour le supporter. Tout ira bien , si chacun de ceux à qui nous nous adressons , au nom du Seigneur , se dit intérieurement : « Non , je » ne veux pas me conduire , en cette affaire , de façon que , si chacun » faisait comme moi , rien de bon ne réussirait ; mais plutôt mon » suffrage , mon activité , ma bourse , s'il le faut , aideront à la » réussite et au maintien de cet utile plan. » *

Nous désirons que ceux qui nous feront passer médiatement leurs fonds , veuillent bien nous aviser directement , par lettre , de leur intention d'envoyer , ou de leur envoi ; car nous n'apprécions pas moins la correspondance fraternelle qui a commencé à s'établir , que les subsides eux-mêmes. Dans le post-scriptum de notre lettre du 24 février 1817 , nous avons demandé quelques renseignemens sur chaque Eglise. Plusieurs de ceux qui nous ont répondu nous ont envoyé des tableaux fort bien faits , et s'attendaient que nous publierions un *Etat Actuel* des Eglise Réformées , de leurs Pasteurs et Anciens , etc. ; mais nous avons le regret de ne pouvoir répondre cette année à leur désir , vu que nous n'avons pas reçu de tous , à beaucoup près , les matériaux indispensables pour composer un ensemble satisfaisant. — Souhaitant de réaliser , l'an prochain , cette bonne vue , nous con-

* Nous n'ignorons pas non plus , qu'en plusieurs endroits , c'est bien moins la petite somme en elle-même , que la difficulté de nous la faire parvenir , qui a embarrassé nos frères. Sur cela , nous avons deux avis à donner : d'abord , c'est qu'il nous est aisé de faire argent des mandats qu'on nous envoie sur Paris , Lyon , Bordeaux , Toulouse , et principalement sur la Capitale. En second lieu , il nous semble qu'en certaines contrées on pourrait commodément centraliser et régulariser le mode d'envoi. Par exemple , les Eglises de l'Ardèche , et celle de St.-Voy , département de la Haute-Loire , pourraient envoyer leurs fonds à M. le Président du Consistoire de Privas ; celles de la Drôme , à M. le Président du Consistoire de Valence. Ces deux Présidents trouveraient aisément du papier sur Lyon ; et même Privas pourrait joindre son contingent à celui de Valence. Les Eglises de la Lozère et du Gard trouveraient des occasions pour faire passer leurs contingens au Président du Consistoire de Nîmes ; celles de l'Hérault , à Montpellier , et de Vaucluse , à Marseille ; celles de l'Aveyron et du Tarn , à Castres ; celles de Lot-et-Garonne ,

servons avec soin les documens que nous avons déjà, et prions qu'on nous envoie ceux qui nous manquent, ou les changemens survenus. Chaque Consistoriale pourrait indiquer, 1.^o les sections qui la partagent; 2.^o les Communes de chaque section; 3.^o un aperçu de leur population; 4.^o les noms et prénoms des Pasteurs, avec leur résidence; 5.^o les noms, prénoms, profession des Anciens, et leur résidence; 6.^o les temples ou lieux d'assemblées; 7.^o quels moyens d'instruction il y a pour les enfans protestans des deux sexes: s'il y a quelqu'Ecole d'enseignement mutuel, ou du Dimanche; 8.^o s'il y a quelqu'institution spéciale de Bienfaisance; 9.^o s'il y a des jeunes gens qu'on destine de bonne heure, et qu'on prépare à étudier dans la Faculté; 10.^o s'il y a quelque place de Pasteur vacante; 11.^o s'il y réside quelque Ministre ou Candidat voué à l'éducation, ou suffragant, ou sans emploi; 12.^o s'il y a quelque autre article intéressant à faire connaître, outre les précédens.

Si l'on répond volontiers de toutes parts à cette proposition, nous formerons avec plaisir un recueil peu volumineux, mais agréable et utile, de ces indications, espérant d'avoir les moyens d'en envoyer plusieurs exemplaires imprimés à chaque Eglise, sans les leur faire acheter. A l'aide d'un tel recueil et de quelques Cartes départementales, nos Elèves acquerront une connaissance géographique et détaillée de ces Eglises, qui toutes doivent les intéresser, et en particulier de celles où leurs amis se placent, et de celles où ils seront eux-mêmes appelés. Les liaisons amicales des Conducteurs Spirituels unissent aussi leurs Eglises respectives. Les douces relations fraternelles qui règnent entre Pasteurs voisins, et les correspondances édifiantes que ceux qui sont éloignés les uns des autres soutiennent entr'eux, sont des moyens évangéliques, pacifiques, efficaces, et les mieux appropriés à nos circonstances, pour nous mettre à l'unisson sans contrainte, et pour rapprocher en esprit les Consistoires les plus distans. O! puisse-t-on dire de nous tous: Voyez, comme ils s'aiment! comme ils savent s'entendre, et comme ils sont disposés pour faire ce qui est bon et agréable au Seigneur!

Nous avons eu la consolation de voir les lettres qu'on nous a écrites, généralement dictées par le même esprit de foi, de fraternelle charité et de zèle; et pour preuve, nous allons en transcrire quelques passages, entre tant d'autres dignes aussi d'être cités:

à Tonneins; et de même ailleurs. Tout un Département ayant des relations avec son chef-lieu, cela offre des facilités. Les Villes les plus commerçantes offrent aussi plus de ressources pour expédier jusqu'à nous. En indiquant ce moyen, nous n'entendons pas rien prescrire, chacun pouvant savoir mieux que nous quelle voie lui sera la plus expédiente. Seulement, nous inviterons à s'astreindre pour cela à certaines époques fixes. (1.^o) Que chaque Eglise locale fournisse, s'il est possible, sa portion déterminée au Président de sa Consistoriale, avant le 30 juin; (2.^o) pour que ce Pasteur puisse envoyer le contingent de toute sa Consistoriale avant le 30 août, au lieu central le plus à sa convenance; (3.^o) afin que de ce lieu-là on puisse nous expédier, par une seule lettre de change, la somme de plusieurs contingens réunis, avant le 31 octobre prochain. Ceux qui ne seraient pas prêts à temps, et qui ne trouveraient ni lettre de change, ni occasion, pourraient toujours adresser leurs subsides par la poste, à M. *David Dounous*, notre trésorier.

Un vénérable Pasteur nous écrivait , le 14 avril 1817 :

« Pour répondre à vos vues , j'ai mis sur chaque circulaire la date
 » de celle qui m'était adressée , la somme des rentrées , et les signa-
 » tures de MM. les Membres de la Commission que j'ai certifiées , et
 » j'en ai expédié deux exemplaires , avec un du discours d'ouverture ,
 » à chacune des différentes sections de notre Eglise Consistoriale , en
 » observant à MM. les Pasteurs qui les desservent , combien il était
 » nécessaire de faire connaître à tous les fidèles , les objets importants
 » que cette lettre renferme ; et pour y parvenir , de la lire en chaire ,
 » et d'inviter chacun , non-seulement à contribuer , pour fournir à
 » notre modique rétribution , mais encore d'inviter les personnes
 » riches et pieuses à concourir , par des dons volontaires , à l'améliora-
 » tion d'un établissement si important pour les Eglises de France.
 » J'ajoutai en même temps , que le discours d'ouverture ayant été
 » imprimé en faveur des pauvres , il convenait que chaque Eglise
 » joignît à sa co-équation , pour la Faculté , un prix quelconque , pour
 » être remis au Consistoire , en faveur des indigens. J'ai encore invité
 » MM. mes Collègues à me faire passer , pendant le mois prochain ,
 » ce qu'ils auront recueilli , afin de vous le faire parvenir dans le cou-
 » rant de juin , selon vos désirs. Pour moi , je mis à exécution ,
 » dans mon Eglise , le conseil que j'avais donné à mes Collaborateurs ,
 » et j'eus la satisfaction de recevoir , le même jour , de la part d'une
 » veuve riche , quatre louis en or , en faveur de la Faculté. Le len-
 » demain , on me remit encore dix francs de la part d'une demoiselle ,
 » et plusieurs autres personnes m'ont assuré que , avant d'expédier les
 » fonds , je recevrai d'autres offrandes. Je désire bien que par-tout
 » on soit animé du même esprit. »

De Mulhausen , 3 mai 1817. « Regrettant de ne pas pouvoir
 » faire davantage , nous avons résolu de vous offrir , Messieurs , le
 » subside modique renfermé dans le mandat ci-joint (60 liv.). Les
 » circonstances qui , l'année dernière , nous ont empêché d'aller
 » au-delà , non-seulement n'ont pas changé , mais elles ont empiré.
 » La cherté des vivres augmente de semaine en semaine. Le pain
 » coûte dix sols la livre ; les pommes de terre , supplément ordi-
 » naire du pain , et précieux aliment des riches et des pauvres , se
 » vendent quinze francs le sac , et encore a-t-on de la peine à s'en
 » procurer. Le commerce languit ; nos manufactures ne vont pas ;
 » les pauvres crient misère , et les personnes aisées , peu à peu
 » s'épuisent pour les assister. Depuis l'automne dernière , on distri-
 » bue tous les jours des soupes , pour l'établissement desquelles
 » on a fait , et l'on continue à faire , des souscriptions et des collectes.
 » Moyennant ces soupes , dont régulièrement on donne , soir et matin ,
 » trois mille rations à la classe indigente , on espère d'entretenir ,
 » jusqu'à la moisson , tant de malheureux qui risquaient de mourir
 » de faim et de misère. Dieu veuille mettre fin à cet état d'épreuve ,
 » et nous ramener des temps plus heureux ! La détresse et la disette
 » se changeraient en famine , si la prochaine récolte était chétive ,
 » ou seulement médiocre.... Mais , nous nous confions en sa bonté
 » infinie.... Lui qui a fait cesser la guerre si à propos , daignera

» nous préserver des horreurs de ce dernier fléau. Il ne nous rompra pas le bâton du pain.... Son bras n'est pas raccourci, et sa miséricorde est grande. Je fais, et mon Consistoire avec moi, mille vœux, et des plus sincères, pour la conservation et la prospérité de votre Académie. Puisse-t-il en sortir une multitude de jeunes Lévités, pleins de zèle et de piété, qui répandent au loin la bonne odeur de l'Evangile, et gagnent bien des âmes à notre cher et divin Sauveur. — Donnez - nous quelquefois de vos nouvelles et du succès des leçons. Nous nous recommandons à la continuation de votre amour fraternel, etc. » De telles circonstances et de tels sentimens, nous rendent le subside de ce vénérable Consistoire d'un prix inappréciable.

Un autre Président a écrit, en mai 1817 : « Le Consistoire a unanimement applaudi à vos sages projets, et délibéré qu'il se donnerait incessamment des soins pour fournir le contingent qui nous est assigné. Il me charge de vous prévenir de ses dispositions, et de vous assurer qu'il se fera toujours un devoir d'entrer dans vos vues et de seconder les efforts de votre zèle. Recevez nos remerciemens pour votre envoi, et pour tous les soins que vous prenez de concert, pour avancer la gloire de Dieu et le doux empire de notre divin Rédempteur. »

Un ancien et respectable serviteur de Christ nous écrivait, le 1.^{er} juin passé : « Je vous aurais écrit plutôt, pour vous accuser la réception de ces objets, et vous en faire mes remerciemens, si je n'avais voulu attendre de pouvoir vous envoyer, en même temps, notre contingent, de l'utile tribut que l'amélioration de la Faculté exige des Eglises de France. Vous recevrez donc incessamment les quarante francs qui nous concernent. Il n'a pas tenu à moi, veuillez le croire, si ce paiement se trouve un peu retardé. Il n'est pas dans mon caractère d'être insouciant, ni paresseux, lors, sur-tout, qu'il s'agit de l'intérêt de la Religion et du bien de nos chères Eglises. Mais on ne fait pas toujours, quand on veut, ce qu'on ne peut faire seul. — Le dernier article de votre circulaire contient, au sujet de cette Eglise, quelques questions auxquelles vous trouverez la réponse dans le tableau ci-annexé. Si d'autres renseignemens de cette nature vous devenaient nécessaires, prenez la peine de m'en écrire; je m'empresserai de vous les fournir. Quel Français, membre de notre Corps religieux, ne se ferait le plus doux des devoirs, de répondre à tout ce qu'un zèle éclairé vous fait concevoir et proposer, soit pour le perfectionnement de la Faculté, soit dans l'intérêt général de notre communion? Recevez, à ces divers égards, Messieurs et très-chers Frères, tant de la part de mes collègues, que de la mienne, et les applaudissemens que méritent vos sages desseins, votre généreux dévouement, et l'assurance de nous trouver toujours unis, avec vous, d'intention et d'efforts. Nous le serons sur-tout pour appeler sans cesse les bénédictions divines sur cette importante fondation, source principale d'où doit découler la prospérité de nos Eglises. Qu'elle devienne le foyer de toutes les

» lumières , la meilleure école de doctrine , le germe de toutes les
 » vertus apostoliques ! Que toujours bien dirigée , toujours com-
 » posée , comme aujourd'hui , de Professeurs animés d'un vrai
 » christianisme , inaccessibles aux erreurs , aux faux principes , aux
 » systèmes hétérodoxes , elle conserve dans toute sa pureté le dépôt
 » de la foi , ainsi que nos pères l'ont gardé au prix de leur sang ,
 » et qu'ils nous l'ont transmis , malgré tant de contrariétés , tant
 » d'orages , tant de vicissitudes ! Tels doivent être les vœux
 » et l'espérance de tous les fidèles ; tels sont en particulier ceux
 » que je forme avec la plus vive ardeur , moi , vieux Serviteur de
 » Christ , qui compte déjà plus de soixante ans de travaux , et qui ,
 » toujours plein d'affection pour l'héritage de ce divin Maître , vou-
 » drai du moins , avant de m'éteindre , le voir pleinement refleurir
 » et fructifier à salut : heureux , cependant , d'avoir déjà assez vécu
 » pour être témoin des jours sereins qui ont succédé à ses longs
 » jours d'épreuves. — Agréez , Messieurs et très-chers Frères , le
 » sincère hommage de mes sentimens affectueux : veuillez en offrir
 » une part à M. le Doyen , que je chéris à plus d'un titre : que
 » l'esprit et la grâce de Notre - Seigneur Jésus - Christ soient et
 » demeurent avec vous tous ! »

Extrait d'une autre réponse : — « Nous avons lu avec autant
 » d'édification que de joie , la Circulaire dont vous avez eu la bonté
 » de nous envoyer quelques exemplaires. Ce que vous avez fait avec
 » de très-faibles moyens , promet et garantit de plus grandes choses
 » à l'avenir ; et c'est ce que chacun doit attendre de vous avec une
 » pleine confiance , lorsque des offrandes plus abondantes vous
 » auront mis à même de donner à votre pieuse entreprise toute
 » la latitude dont elle deviendra susceptible. Votre zèle n'a point
 » été effrayé des difficultés sans nombre qui se sont présentées.
 » Vous les avez vaincues par la protection du Très-Haut. Cette
 » même protection ne vous manquera pas pour triompher de tout
 » nouvel obstacle. C'est à Dieu seul , nous le savons , très - chers
 » Frères , que vous rendez gloire de vos succès ; aussi nous abstien-
 » drons-nous de vous adresser des louanges , qui vous paraîtraient
 » un vol fait à celui qui , seul , est vraiment digne d'être loué.
 » Mais nous joindrons notre voix à la vôtre , pour nous écrier :
 » Béni soit l'Éternel , le Dieu d'Israël ; béni soit son cher Fils ,
 » notre miséricordieux Rédempteur , dont l'Esprit de Conseil et de
 » Sagesse vous inspira ce bon dessein et ces nobles intentions ! »

Voici enfin l'extrait d'une lettre du 18 juin dernier , écrite par
 le Président d'une Eglise , qui a signalé sa générosité à notre égard.

« La récolte que je vous présente vous prouvera mon zèle. Je
 » ne puis pas dire que ce soit , de la part de ces personnes , un
 » engagement annuel ; mais j'espère , tous les ans en trouver quel-
 » ques-unes de bonne volonté , si les circonstances ne sont pas trop
 » défavorables. — Mon Consistoire , qui a pris communication de
 » votre circulaire avec beaucoup d'intérêt , voit avec plaisir votre
 » projet de continuer la publication de notre Annuaire protestant.
 » Il croit trouver en vous ce centre naturel dont chacun sent le

» besoin, et qui, si le Seigneur daigne répandre sur nous son
 » Esprit de vie, et nous continuer les avantages dont nous jouissons,
 » peut exercer une influence même directe, pour l'établissement
 » des bonnes institutions et le rétablissement d'une sage discipline.
 » Il se fait un plaisir et un devoir de vous renouveler l'hommage
 » de ses vœux annuels et de sa fraternelle affection; il lui sera
 » bien agréable d'avoir pu réjouir vos cœurs, par son offrande ci-
 » jointe, et d'apprendre qu'un nouveau zèle vous a consolés du
 » peu de succès de votre dernière récolte; il joint ses vœux à vos
 » exhortations, pour que les jeunes Lévites, formés par vos soins,
 » soient sincèrement dévoués à la cause de Notre-Seigneur Jésus-
 » Christ, qui doit être loué et béni à jamais. — Nous avons ressenti
 » et nous ressentons encore l'effet des circonstances, relativement
 » à la cherté du pain. Mes concitoyens indistinctement ont concouru
 » au soulagement des pauvres. Les Notables réunis ont confié, aux
 » deux Ministres catholique et protestant, le soin de distribuer leurs
 » bienfaits; et c'est ce qui a lieu depuis le mois de janvier, avec une
 » harmonie qui n'a point été troublée, non plus que la tranquillité
 » publique. Je pourrais ajouter que le zèle se ranime, et que beau-
 » coup de gens reconnaissent et éprouvent l'influence de l'édification,
 » et des leçons de l'adversité. Il ne me reste, Messieurs et très-
 » honorés Frères, qu'à me recommander, ainsi que mes faibles
 » travaux, à vos prières, afin qu'ils ne soient point inutiles.

» P. S. Je souscrirai volontiers pour dix exemplaires de votre
 » Annuaire. Ne conviendrait-il pas, avec le temps, de vous occuper
 » à rédiger un Catéchisme pour les Eglises réformées de France?
 » N'y aurait-il pas moyen d'établir un jour uniforme pour un
 » jeûne général et annuel? Vous recevrez cette lettre franche
 » de port. »

Voilà comment ces correspondances fraternelles peuvent édifier, encourager, réveiller de bonnes idées, proposer des choses utiles. Plusieurs personnes, par exemple, vous invitent, nos très-chers Frères, à réfléchir aux moyens d'établir une Caisse en faveur des Veuves et Orphelins de Pasteurs. — On est d'avis de s'en tenir provisoirement au Catéchisme ordinaire d'Ostervald, en attendant qu'un meilleur (ou une édition perfectionnée) puisse être généralement préféré. — De plus d'une part on nous a écrit relativement au jeûne. Notre Consistoire, engagé par le bon exemple de plusieurs Eglises, principalement par celui de Nîmes, ayant délibéré que nous l'observerions pour 1817 le premier Dimanche de novembre, il a été célébré ce jour-là dans notre ressort, avec dévotion et bénédiction. Suivant les contrées, on peut avoir des raisons de l'observer plutôt dans une saison que dans une autre; et il semble à plusieurs qu'il serait mieux placé au Dimanche avant les Rameaux. Nous serions bien aises que chacun nous informât de son avis et de son usage. L'usage qui se trouverait le plus général, pourrait librement déterminer plusieurs autres Eglises à l'adopter.

C'est ainsi que, d'année en année, on pourrait s'accorder de mieux en mieux sur bien de choses, sans blâmer les exceptions qui

doivent résulter des localités différentes et de la liberté de chaque Eglise ; car il ne faut pas donner trop d'importance à ce qui n'est qu'accessoire. L'essentiel est que nous joignons la vérité avec la charité ; que nous croissions dans la grâce et la connaissance de Jésus-Christ Notre Sauveur, et que nous conservions l'unité de l'esprit par le lien de la paix.

Dans ces sentimens de paix et d'affection cordiale en Jésus-Christ, nous vous recommandons de nouveau, Messieurs et très-chers Frères, l'œuvre que nous avons à cœur. En même temps que nous souhaitons d'être utiles, nous ne voulons surcharger personne, et c'est pour cela que nous désirons voir l'universalité de nos Frères concourir à nous aider. Notre entreprise n'est point une spéculation terrestre. Nous l'avons faite pour l'amour du Seigneur et de ses chers troupeaux. Malgré la difficulté des commencemens, elle a déjà été bénie ; nous espérons qu'elle le sera encore ; nous la plaçons sous la protection de notre Père céleste ; et vous souhaitant aussi, de tout notre cœur, les plus précieuses bénédictions du Ciel, nous avons l'honneur d'être,

MESSIEURS ET TRÈS-HONORÉS FRÈRES EN JÉSUS-CHRIST,

Vos très-humbles et dévoués Serviteurs,

*Les Membres de la Commission Consistoriale de Montauban,
relative à la Faculté,*

Signés, MALEVILLE DE CONDAT, Ancien ; FR. VICOSE DE LACOURT, Ancien ; D.^d DOUNOUS, Ancien ; RAPIN - THOYRAS, Ancien ; P. A. MOLINES, Pasteur-Président ; François BONNARD, Professeur, Secrétaire de la Commission.

Montauban, le 12 mars 1818.

P. S. Nous avons le plaisir d'annoncer qu'une Société d'amis de la Religion s'occupe du soin de faire réimprimer la Sainte Bible, à Montauban. Elle n'attend que d'être bien fixée sur le papier et sur les caractères, pour faire paraître un Prospectus qui en donne l'échantillon.

Si on a besoin, quelque part, de Nouveaux Testamens, et qu'on nous en donne avis, nous tâcherons d'en procurer. Nous prions d'affranchir les lettres ; et ceux qui recevront le présent Rapport, d'en donner connaissance à leurs collègues et aux Fidèles qu'il peut intéresser.